

Séminaire interdisciplinaire

Attribuer un sens

La diversité des pratiques langagières et les représentations sociales

Le sens implicite : l'exemple de la violence verbale

*L'interprétation du degré de dangerosité de tweets à caractère haineux
Les caractéristiques linguistiques du tweet jugé menaçant par des surveillants des réseaux sociaux*

Avec l'essor des réseaux sociaux, la question de l'évaluation du danger représenté par un message haineux ou menaçant se pose avec une acuité renouvelée. En effet, les réseaux sociaux ont donné naissance à un foisonnement de discours brefs, dont le *tweet*, court message diffusé sur *Twitter*, est emblématique. Comment le citoyen « ordinaire », d'un côté, et les spécialistes de la surveillance des réseaux sociaux à l'emploi d'organisations policières, de l'autre, lisent-ils ce *tweet* ? Plus spécifiquement, quels traits linguistiques du message peuvent les amener à le prendre au sérieux ? Si le vocabulaire employé, lié par exemple à la violence physique ou psychologique, peut participer à l'impression de dangerosité, est-ce suffisant pour délimiter ce qui relève du message haineux ?



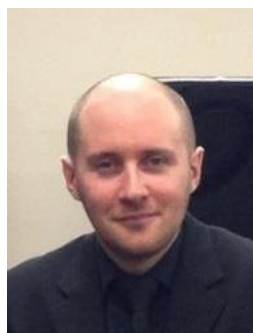
Geneviève Bernard Barbeau est professeure à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Ses travaux portent sur le lien entre langue, pratiques discursives, identité et société et sont fondés sur de vastes corpus constitués de discours écrits produits en marge du cadre institutionnel. Elle s'intéresse aux mécanismes discursifs par lesquels se construit l'affrontement social dans l'espace public et aux discours de menace. Elle participe à divers projets de recherche qui portent sur la violence verbale et le discours de haine.



Marty Laforest est professeure à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Elle y poursuit ses recherches dans les domaines de l'analyse de discours, de la sociolinguistique et de la pragmatique. Ces travaux l'ont menée à se pencher sur la linguistique légale et au développement d'applications de l'analyse de discours au domaine des enquêtes de police. Elle travaille également sur la détection des appelants dissimulateurs au service d'urgence téléphonique 911, projet en coopération avec la Sûreté du Québec. Elle est cofondatrice de la première école d'été en linguistique légale dans la francophonie qui permet de fédérer les chercheurs intéressés à développer des modèles d'analyse répondant aux besoins légaux.

La modération de contenus, une pratique de la limitation des excès

La modération de contenus mis en ligne par les utilisateurs de divers réseaux sociaux est une activité complexe qui mobilise la capacité d'analyse linguistique du modérateur. Elle comporte également des aspects légaux et engage forcément une réflexion sur les valeurs : Que peut-on laisser passer, où et dans quelles circonstances ?



Sam Leloup est responsable des équipes chez Alchemic Dream. Il possède plus de quinze ans d'expérience dans les services à destination des communautés en ligne, des services à la clientèle, en passant par la traduction, la gestion de communautés, la formation de personnel, la modération de contenus et le traitement des menaces. Ces deux derniers points seront abordés afin d'apporter un éclairage sur la manière dont, au quotidien, sont évaluées les menaces présentes dans les contenus publiés par les membres de ces communautés en ligne.

Jeudi 19 octobre 2017

Pavillon Charles-De Koninck, local 1270, 13 h